Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/12/2022 au 30/11/2023			Du 01/12/2021 Au 30/11/2022
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	10 639 652		10 639 652	10 695 327
Production vendue de biens				610
Production vendue de services	78 883		78 883	75 676
Chiffre d'affaires Net	**10 718 536**		**10 718 536**	**10 771 613**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			11 846	600
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			110 043	70 948
Autres produits			15 474	17 600
TOTAL (I)			**10 855 899**	**10 860 761**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			9 075 319	9 309 301
Variation de stocks (marchandises)			27 619	-85 140
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			914 068	819 590
Impôts, taxes et versements assimilés			32 608	36 221
Salaires et traitements			533 989	504 982
Charges sociales			152 524	140 457
Dotations aux amortissements sur immobilisations			23 845	13 488
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants			67 144	71 775
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			966	1 172
TOTAL (II)			**10 828 082**	**10 811 847**
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**27 818**	**48 914**
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			13 489	10 403
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			**13 489**	**10 403**
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			**-13 489**	**-10 403**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			**14 329**	**38 511**

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/12/2022 Au 30/11/2023	Du 01/12/2021 Au 30/11/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	6 278	14 769
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	28 567	29 175
TOTAL (VII)	**34 845**	**43 944**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 102	6 090
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		28 965
TOTAL (VIII)	**2 102**	**35 055**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**32 743**	**8 889**
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	28 567	29 175
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII	**10 890 745**	**10 904 705**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X	**10 872 239**	**10 886 480**
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES	**18 505**	**18 225**
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	4 651	2 739
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	102	5 729
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

PROLIDIS

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 285 000 EUROS

SIÈGE SOCIAL : Z.A. LANDIERS NORD - 310 RUE DES EPINETTES

73290 LA MOTTE SERVOLEX

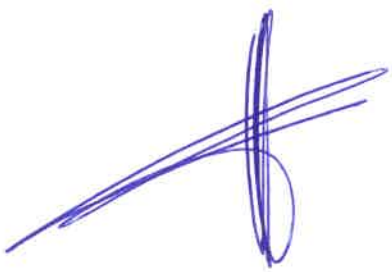
509 045 472 RCS CHAMBERY

« LA SOCIÉTÉ »

EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2023

CERTIFIES CONFORMES

La Gérance



Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 30/11/2023	Net Au 30/11/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	1 052	1 052		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	500 000		500 000	500 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	250 700	116 844	133 856	70 157
Installations tech., matériels et outillages industriels	64 020	45 723	18 297	5 368
Autres immobilisations corporelles	286 129	262 818	23 312	27 364
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 496		11 496	77 931
TOTAL (I)	**1 113 397**	**426 436**	**686 961**	**680 820**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	928 755		928 755	956 375
Avances et acomptes versés sur commandes				940
Créances				
Clients et comptes rattachés	312 986	67 144	245 842	224 789
Autres	229 995		229 995	214 175
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	256 678		256 678	113 844
Charges constatées d'avance	106 841		106 841	30 304
TOTAL (II)	**1 835 255**	**67 144**	**1 768 111**	**1 540 428**
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	**2 948 652**	**493 580**	**2 455 072**	**2 221 247**

Bilan Passif

		Net Au 30/11/2023	Net Au 30/11/2022
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel dont versé :	285 000	285 000	285 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves :			
- Réserve légale		28 500	28 500
- Réserves statutaires ou contractuelles			
- Réserves réglementées			
- Autres réserves		416 717	398 492
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		18 505	18 225
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	TOTAL (I)	**748 722**	**730 217**
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
	TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		28 965	57 532
	TOTAL (II)	**28 965**	**57 532**
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		64 909	89 722
Emprunts et dettes financières diverses			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 452 486	1 215 725
Dettes fiscales et sociales		103 792	119 954
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		56 199	8 097
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
	TOTAL (III)	**1 677 385**	**1 433 499**
Ecarts de conversion passif (IV)			
	TOTAL GENERAL (I à IV)	**2 455 072**	**2 221 247**

Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP

PROLIDIS
Société à Responsabilité Limitée au capital de 285 000 euros
Siège social : Z.A. Landiers Nord - 310 rue des Epinettes
73290 LA MOTTE SERVOLEX
509 045 472 RCS CHAMBERY
« La Société »

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MAI 2024

Exercice clos le 30 Novembre 2023

.../...

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 novembre 2023 s'élevant à 18 505,10 euros en totalité sur le compte « autres réserves ».

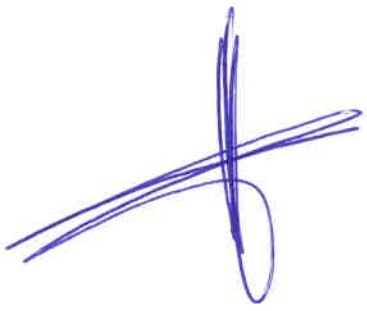
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.../...

Certifié conforme

Monsieur Thierry LIPPI
Associé et Gérant



KPMG SA
6 Allée Drouot
Parc Giron
42031 Saint-Etienne

PROLIDIS SARL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 novembre 2023
PROLIDIS SARL
310 rue des Epinettes - ZA Landiers Nord - 73290 La Motte Servolex

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
6 Allée Drouot
Parc Giron
42031 Saint-Etienne

PROLIDIS SARL

310 rue des Epinettes - ZA Landiers Nord - 73290 La Motte Servolex

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 novembre 2023

À l'assemblée générale de la société Prolidis SARL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Prolidis SARL relatifs à l'exercice clos le 30 novembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Etienne, le 30 mai 2024

KPMG SA



Guy Villemagne

Associé

Comptes annuels

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 30/11/2023	Net Au 30/11/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	1 052	1 052		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	500 000		500 000	500 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	250 700	116 844	133 856	70 157
Installations tech., matériels et outillages industriels	64 020	45 723	18 297	5 368
Autres immobilisations corporelles	286 129	262 818	23 312	27 364
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 496		11 496	77 931
TOTAL (I)	**1 113 397**	**426 436**	**686 961**	**680 820**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	928 755		928 755	956 375
Avances et acomptes versés sur commandes				940
Créances				
Clients et comptes rattachés	312 986	67 144	245 842	224 789
Autres	229 995		229 995	214 175
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	256 678		256 678	113 844
Charges constatées d'avance	106 841		106 841	30 304
TOTAL (II)	**1 835 255**	**67 144**	**1 768 111**	**1 540 428**
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	**2 948 652**	**493 580**	**2 455 072**	**2 221 247**

Bilan Passif

		Net Au 30/11/2023	Net Au 30/11/2022
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel dont versé :	285 000	285 000	285 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves :			
- Réserve légale		28 500	28 500
- Réserves statutaires ou contractuelles			
- Réserves réglementées			
- Autres réserves		416 717	398 492
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		18 505	18 225
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	TOTAL (I)	**748 722**	**730 217**
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
	TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		28 965	57 532
	TOTAL (II)	**28 965**	**57 532**
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		64 909	89 722
Emprunts et dettes financières diverses			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 452 486	1 215 725
Dettes fiscales et sociales		103 792	119 954
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		56 199	8 097
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
	TOTAL (III)	**1 677 385**	**1 433 499**
Ecarts de conversion passif (IV)			
	TOTAL GENERAL (I à IV)	**2 455 072**	**2 221 247**

Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/12/2022 au 30/11/2023			Du 01/12/2021 Au 30/11/2022
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	10 639 652		10 639 652	10 695 327
Production vendue de biens				610
Production vendue de services	78 883		78 883	75 676
Chiffre d'affaires Net	**10 718 536**		**10 718 536**	**10 771 613**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			11 846	600
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			110 043	70 948
Autres produits			15 474	17 600
TOTAL (I)			**10 855 899**	**10 860 761**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			9 075 319	9 309 301
Variation de stocks (marchandises)			27 619	-85 140
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			914 068	819 590
Impôts, taxes et versements assimilés			32 608	36 221
Salaires et traitements			533 989	504 982
Charges sociales			152 524	140 457
Dotations aux amortissements sur immobilisations			23 845	13 488
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants			67 144	71 775
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			966	1 172
TOTAL (II)			**10 828 082**	**10 811 847**
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**27 818**	**48 914**
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			13 489	10 403
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			**13 489**	**10 403**
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			**-13 489**	**-10 403**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			**14 329**	**38 511**

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/12/2022 Au 30/11/2023	Du 01/12/2021 Au 30/11/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	6 278	14 769
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	28 567	29 175
TOTAL (VII)	**34 845**	**43 944**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 102	6 090
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		28 965
TOTAL (VIII)	**2 102**	**35 055**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**32 743**	**8 889**
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	28 567	29 175
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII	**10 890 745**	**10 904 705**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X	**10 872 239**	**10 886 480**
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES	**18 505**	**18 225**

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	4 651	2 739
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	102	5 729
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/11/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 2 455 072 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 18 505 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/12/2022 au 30/11/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'entreprise :

Commerce de gros à prédominance alimentaire

Lieu d'exploitation de l'activité de l'entreprise :

ZA LANDIERS NORD

310 rue des Epinettes, 73000 CHAMBERY

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG) ANC 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

Afin de se mettre en conformité avec le droit de l'Union Européenne, la Cour de cassation a rendu le 13 septembre 2023 plusieurs arrêts dans lesquels elle écarte certaines dispositions du Code du travail au profit du droit européen en matière de congé payé. Ces décisions marquent un revirement de jurisprudence, modifiant les pratiques en matière d'acquisition de congés payés par les salariés malades ou accidentés.

La Cour de cassation a en effet jugé que les salariés atteints d'une maladie ou victimes d'un accident, qu'il soit d'origine professionnelle ou non, continuent d'acquérir des droits à congés payés pendant la période de suspension du contrat de travail, sans limite de temps.

A la date d'arrêté des comptes de l'entreprise le 30/11/2023, le droit français demeure inchangé. Toutefois, il incombera au législateur de prendre acte de ces décisions et d'ajuster en conséquence le Code du travail.

Dans l'attente d'une évolution légale, ces décisions soulèvent de nombreuses interrogations dont les réponses ne seront pas apportées dans l'immédiat. Ainsi, à la date d'arrêté des comptes de l'entreprise, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer les impacts de cette évolution jurisprudentielle sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Afin de pouvoir prendre une décision éclairée, l'entreprise a choisi de maintenir ses pratiques actuelles en vue d'une analyse approfondie de sa situation et des implications, notamment financières, résultant de l'application stricte des arrêts de la Cour de cassation.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Conflit en Ukraine

Le conflit en Ukraine débuté en février 2022 n'a pas d'incidence significative sur la société au regard de son activité.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).
Le règlement ANC n° 2015-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a précisé les modalités relatives à l'amortissement et à la dépréciation des fonds commerciaux. Conformément aux dispositions de ce règlement, l'entreprise apprécie pour chacun des fonds commerciaux dont elle dispose, le caractère limité ou non de sa durée d'utilisation. A défaut de pouvoir se positionner, le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Dans une telle hypothèse, le fonds commercial n'est pas amorti. En revanche, il fait l'objet de tests de dépréciation annuels et est déprécié dès lors que sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable.

Lorsque l'entreprise estime qu'un fonds commercial a une durée d'utilisation limitée, elle l'amortit sur sa durée d'utilisation et, à défaut de pouvoir estimer cette durée, sur 10 ans. A l'inverse, lorsque l'entreprise estime qu'un fonds commercial ne dispose pas d'une durée d'utilisation limitée, le fonds commercial n'est pas amorti ; en contrepartie, ce fonds fait l'objet de tests de dépréciation annuels et est déprécié dès lors que sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable.
En application de ce principe, la société PROLIDIS a considéré que le fonds commercial a une durée d'utilisation non limitée et n'est donc pas amorti. Il fait en revanche l'objet de tests de dépréciation annuels pour apprécier si sa valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable.
La valeur actuelle au 30/11/2023 a été appréciée en fonction de sa valeur vénale en se référant aux règles spécifiques du secteur.

Compte tenu de cette valeur, aucune dépréciation n'est à comptabiliser à la clôture de l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Agencements et aménagements des constructions 20 ans,
- Agencements et aménagements divers 3à7ans,
- Matériel et outillage 3à7ans,
- Matériel de transport 3ans,
- Mobilier de bureau et matériel informatique 3ans

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2023) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 2.50%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Informations requises par l'article L820-3 du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 9228.35€ hors taxe.

Parmi cette somme, 9228.35 € correspondent à des prestations entrant dans les diligences directement liées à la mission de commissariat aux comptes.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres		
Agents de maîtrise & techniciens	3	3
Employés	15	14
Ouvriers		
TOTAL	**18**	**17**

Commentaire

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	285 000	1.00000	285 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	285 000	1.00000	285 000

Commentaire

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
Engagements de départ en retraite	21 990
TOTAL	**21 990**

Commentaire

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Commentaires : néant

Etat des immobilisations

Cadre A		Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement		1 052		
Autres postes d'immobilisations incorporelles		500 000		
	TOTAL	**501 052**		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.		175 861		74 839
Installations techniques, matériel et outillages ind.		48 018		16 002
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers		234 127		5 580
Mat. de transport		40 736		
Mat. de bureau et info.,mobilier		5 687		
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	TOTAL	**504 428**		**96 421**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		77 931		
	TOTAL	**77 931**		
	TOTAL GENERAL	**1 083 411**		**96 421**

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			1 052	
Autres postes d'immobilisations incorporelles			500 000	
TOTAL			**501 052**	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const			250 700	
Installations techniques, matériel et outillages ind.			64 020	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			239 707	
Mat. de transport			40 736	
Mat. de bureau et info., mobilier			5 687	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			**600 849**	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		66 435	11 496	
TOTAL		**66 435**	**11 496**	
TOTAL GENERAL		**66 435**	**1 113 397**	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice

Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement	1 052			1 052
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 052**			**1 052**
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	105 704	11 140		116 844
Installations techniques, matériel et outillage industriel	42 650	3 073		45 723
Installations générales, agencements et aménagements divers	221 745	3 429		225 174
Matériel de transport	25 753	6 204		31 957
Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 687			5 687
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**401 540**	**23 845**		**425 384**
TOTAL GÉNÉRAL	**402 591**	**23 845**		**426 436**

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencts et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ**			**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ**		

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Commentaires : néant

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	57 532		28 567		28 965
TOTAL II	**57 532**		**28 567**		**28 965**

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	71 775	116	4 748		67 144
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III	**71 775**	**116**	**4 748**		**67 144**
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**129 307**	**116**	**33 315**		**96 109**
Dont dotations et reprises : - d'exploitation		116	71 775		
Dont dotations et reprises : - financières					
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles			28 567		
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation					

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	11 496		11 496
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	74 332	74 332	
Autres créances clients	238 655	238 655	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	774	774	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 428	8 428	
Impôts sur les bénéfices	28 965	28 965	
Taxe sur la valeur ajoutée	42 469	42 469	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	149 359	149 359	
Charges constatées d'avance	106 841	106 841	
TOTAL	**661 318**	**649 822**	**11 496**

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établs de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	64 909	24 991	39 918	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 452 486	1 452 486		
Personnel et comptes rattachés	49 889	49 889		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41 718	41 718		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	4 632	4 632		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	7 554	7 554		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	56 199	56 199		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**1 677 385**	**1 637 467**	**39 918**	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 24 810

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant
Capitaux propres N-1 après résultat et avant AGO	730 217
Distributions	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	**730 217**
Variations du capital social	
Variation des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Variation des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
Variation des autres postes	
Apports reçus avec effetrétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	**730 217**
Variations du capital social	
Variations du compte de l'exploitant	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport ...	
Variations des écarts de réévaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	18 225
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	
Variations des subventions d'investissement et provisions réglementées	
- Affectations du résultat N-1 en capitaux propres (hors distributions)	-18 225
Variations en cours d'exercice	
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	**730 217**
Résultat de l'exercice	18 505
Capitaux propres à la cloture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	**748 722**

Commentaire

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 30/11/2023	Exercice clos le 30/11/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6.31	8.72
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 003.01	77 658.56
Dettes fiscales et sociales	74 753.61	91 450.41
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**153 762.93**	**169 117.69**

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 30/11/2023	Exercice clos le 30/11/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6.31	8.72
16884000 INT COUR/EMPR ETABL. DE C	6.31	8.72
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 003.01	77 658.56
40810000 FAC NON PARV FOURNISSEURS	79 003.01	77 658.56
Dettes fiscales et sociales	74 753.61	91 450.41
42820000 DETTES PR POUR CONGES A P	41 037.34	34 921.88
42860000 PROVISIONS INTERESSEMENT	261.16	4 772.59
42862000 PROVISIONS 13 EME MOIS	8 590.13	8 213.25
43820000 CHARGES SOCIALES/PROV CP	9 766.89	8 538.40
43821000 CHARGES SOCIALES PROVIS 1	4 683.34	4 106.63
43860000 ORG SOC CHARGES A PAYER	130.58	1 368.29
43863200 RSI RETARDS DE PAIEMENTS	3 088.12	21 616.60
43864000 TAXE APPRENTISSAGE	306.11	31.04
44820000 CH FISCALES/PROV SALAIRES	833.74	804.86
44860000 ETAT CHARGES A PAYER		320.00
44862000 CFE/CVAE	6 056.20	6 756.87
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**153 762.93**	**169 117.69**

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/11/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 2 455 072 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 18 505 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/12/2022 au 30/11/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'entreprise :

Commerce de gros à prédominance alimentaire

Lieu d'exploitation de l'activité de l'entreprise :

ZA LANDIERS NORD

310 rue des Epinettes, 73000 CHAMBERY

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG) ANC 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Afin de se mettre en conformité avec le droit de l'Union Européenne, la Cour de cassation a rendu le 13 septembre 2023 plusieurs arrêts dans lesquels elle écarte certaines dispositions du Code du travail au profit du droit européen en matière de congé payé. Ces décisions marquent un revirement de jurisprudence, modifiant les pratiques en matière d'acquisition de congés payés par les salariés malades ou accidentés.

La Cour de cassation a en effet jugé que les salariés atteints d'une maladie ou victimes d'un accident, qu'il soit d'origine professionnelle ou non, continuent d'acquérir des droits à congés payés pendant la période de suspension du contrat de travail, sans limite de temps.

A la date d'arrêté des comptes de l'entreprise le 30/11/2023, le droit français demeure inchangé. Toutefois, il incombera au législateur de prendre acte de ces décisions et d'ajuster en conséquence le Code du travail.

Dans l'attente d'une évolution légale, ces décisions soulèvent de nombreuses interrogations dont les réponses ne seront pas apportées dans l'immédiat. Ainsi, à la date d'arrêté des comptes de l'entreprise, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer les impacts de cette évolution jurisprudentielle sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Afin de pouvoir prendre une décision éclairée, l'entreprise a choisi de maintenir ses pratiques actuelles en vue d'une analyse approfondie de sa situation et des implications, notamment financières, résultant de l'application stricte des arrêts de la Cour de cassation.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Le conflit en Ukraine survenu à la fin du mois de février 2022 constitue un événement postérieur au 30 novembre 2023 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 30 novembre 2023, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 30 novembre 2023 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences. Il n'est toutefois pas envisagé d'impact significatif pour la société au regard de son activité.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).
Le règlement ANC n° 2015-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a précisé les modalités relatives à l'amortissement et à la dépréciation des fonds commerciaux. Conformément aux dispositions de ce règlement, l'entreprise apprécie pour chacun des fonds commerciaux dont elle dispose, le caractère limité ou non de sa durée d'utilisation. A défaut de pouvoir se positionner, le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Dans une telle hypothèse, le fonds commercial n'est pas amorti. En revanche, il fait l'objet de tests de dépréciation annuels et est déprécié dès lors que sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable.

Lorsque l'entreprise estime qu'un fonds commercial a une durée d'utilisation limitée, elle l'amortit sur sa durée d'utilisation et, à défaut de pouvoir estimer cette durée, sur 10 ans. A l'inverse, lorsque l'entreprise estime qu'un fonds commercial ne dispose pas d'une durée d'utilisation limitée, le fonds commercial n'est pas amorti ; en contrepartie, ce fonds fait l'objet de tests de dépréciation annuels et est déprécié dès lors que sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable.
En application de ce principe, la société PROLIDIS a considéré que le fonds commercial a une durée d'utilisation non limitée et n'est donc pas amorti. Il fait en revanche l'objet de tests de dépréciation annuels pour apprécier si sa valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable.
La valeur actuelle au 30/11/2023 a été appréciée en fonction de sa valeur vénale en se référant aux règles spécifiques du secteur.

Compte tenu de cette valeur, aucune dépréciation n'est à comptabiliser à la clôture de l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Agencements et aménagements des constructions 20 ans,
- Agencements et aménagements divers 3 à 7 ans,
- Matériel et outillage 3 à 7 ans,
- Matériel de transport 3 ans,
- Mobilier de bureau et matériel informatique 3 ans,

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2023) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 2.50%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Informations requises par l'article L820-3 du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 9228.35€ hors taxe.

Parmi cette somme, 9228.35 € correspondent à des prestations entrant dans les diligences directement liées à la mission de commissariat aux comptes.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres		
Agents de maîtrise & techniciens	3	3
Employés	15	14
Ouvriers		
TOTAL	**18**	**17**

Commentaire

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	285 000	1.00000	285 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	285 000	1.00000	285 000

Commentaire

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
Engagements de départ en retraite	21 990
TOTAL	**21 990**

Commentaire

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Commentaires : néant

Etat des immobilisations

Cadre A		Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement		1 052		
Autres postes d'immobilisations incorporelles		500 000		
	TOTAL	**501 052**		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.		175 861		74 839
Installations techniques, matériel et outillages ind.		48 018		16 002
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers		234 127		5 580
Mat. de transport		40 736		
Mat. de bureau et info., mobilier		5 687		
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	TOTAL	**504 428**		**96 421**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		77 931		
	TOTAL	**77 931**		
	TOTAL GENERAL	**1 083 411**		**96 421**

Cadre B		Diminutions		Réévalua. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession	Valeur brute des immo en fin d'exercice	Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			1 052	
Autres postes d'immobilisations incorporelles			500 000	
TOTAL			**501 052**	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const			250 700	
Installations techniques, matériel et outillages ind.			64 020	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			239 707	
Mat. de transport			40 736	
Mat. de bureau et info., mobilier			5 687	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			**600 849**	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		66 435	11 496	
TOTAL		**66 435**	**11 496**	
TOTAL GENERAL		**66 435**	**1 113 397**	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice

Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement	1 052			1 052
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 052**			**1 052**
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	105 704	11 140		116 844
Installations techniques, matériel et outillage industriel	42 650	3 073		45 723
Installations générales, agencements et aménagements divers	221 745	3 429		225 174
Matériel de transport	25 753	6 204		31 957
Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 687			5 687
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**401 540**	**23 845**		**425 384**
TOTAL GÉNÉRAL	**402 591**	**23 845**		**426 436**

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencts et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ**			**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ**			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Commentaires : néant

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	57 532		28 567		28 965
TOTAL II	**57 532**		**28 567**		**28 965**

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	71 775	116	4 748		67 144
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III	**71 775**	**116**	**4 748**		**67 144**
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**129 307**	**116**	**33 315**		**96 109**
Dont dotations et reprises : - d'exploitation		116	71 775		
Dont dotations et reprises : - financières					
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles			28 567		
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation					

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	11 496		11 496
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	74 332	74 332	
Autres créances clients	238 655	238 655	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	774	774	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 428	8 428	
Impôts sur les bénéfices	28 965	28 965	
Taxe sur la valeur ajoutée	42 469	42 469	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	149 359	149 359	
Charges constatées d'avance	106 841	106 841	
TOTAL	**661 318**	**649 822**	**11 496**

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établs de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	64 909	24 991	39 918	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 452 486	1 452 486		
Personnel et comptes rattachés	49 889	49 889		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41 718	41 718		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	4 632	4 632		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	7 554	7 554		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	56 199	56 199		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**1 677 385**	**1 637 467**	**39 918**	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	24 810			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant
Capitaux propres N-1 après résultat et avant AGO	730 217
Distributions	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	**730 217**
Variations du capital social	
Variation des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Variation des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
Variation des autres postes	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	**730 217**
Variations du capital social	
Variations du compte de l'exploitant	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport ...	
Variations des écarts de réévaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	18 225
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	
Variations des subventions d'investissement et provisions réglementées	
- Affectations du résultat N-1 en capitaux propres (hors distributions)	-18 225
Variations en cours d'exercice	
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	**730 217**
Résultat de l'exercice	18 505
Capitaux propres à la cloture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	**748 722**

Commentaire

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 30/11/2023	Exercice clos le 30/11/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6.31	8.72
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 003.01	77 658.56
Dettes fiscales et sociales	74 753.61	91 450.41
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**153 762.93**	**169 117.69**

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 30/11/2023	Exercice clos le 30/11/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6.31	8.72
16884000 INT COUR/EMPR ETABL. DE C	6.31	8.72
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 003.01	77 658.56
40810000 FAC NON PARV FOURNISSEURS	79 003.01	77 658.56
Dettes fiscales et sociales	74 753.61	91 450.41
42820000 DETTES PR POUR CONGES A P	41 037.34	34 921.88
42860000 PROVISIONS INTERESSEMENT	261.16	4 772.59
42862000 PROVISIONS 13 EME MOIS	8 590.13	8 213.25
43820000 CHARGES SOCIALES/PROV CP	9 766.89	8 538.40
43821000 CHARGES SOCIALES PROVIS 1	4 683.34	4 106.63
43860000 ORG SOC CHARGES A PAYER	130.58	1 368.29
43863200 RSI RETARDS DE PAIEMENTS	3 088.12	21 616.60
43864000 TAXE APPRENTISSAGE	306.11	31.04
44820000 CH FISCALES/PROV SALAIRES	833.74	804.86
44860000 ETAT CHARGES A PAYER		320.00
44862000 CFE/CVAE	6 056.20	6 756.87
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**153 762.93**	**169 117.69**